



## Convention entre le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Adoma

**pour la mise en place de moyens d'accompagnement social des résidents et hébergés  
et en vue de préparer le NPNRU**

### **Le service civique et l'accompagnement social des migrants et des populations fragiles**

Adoma, filiale du Groupe SNI, est le premier opérateur de logement très social en France avec un parc de foyers, de résidences sociales et de centres d'hébergement de plus de 70 000 places.

A ce titre, Adoma dispose d'une filière interne d'accompagnement social de près de 800 personnes, tant pour le logement accompagné que pour l'hébergement des demandeurs d'asile.

Tout naturellement, Adoma se devait d'être le premier bailleur à répondre aux souhaits des pouvoirs publics de démultiplier l'accompagnement social des résidents du logement social grâce à des volontaires du service civique.

Les orientations nationales sur les missions des volontaires sont complètement en adéquation avec les besoins qui sont aujourd'hui couverts en partie par des associations et des bénévoles intervenant en complément des salariés d'Adoma.

**Adoma va donc s'engager avec l'Agence du Service Civique pour accueillir à court terme 150 à 200 volontaires.**

### **Adoma est aussi particulièrement impactée par le NPNRU.**

En effet Adoma a lancé un plan de patrimoine massif pour la transformation des Foyers de Travailleurs Migrants qui ont accueilli les travailleurs maghrébins venus après la seconde guerre mondiale pour participer à la reconstruction de notre pays. Aujourd'hui ces foyers de travailleurs migrants sont réhabilités en résidences sociales où sont relogés ces "chibanis" retraités et où sont accueillis également des jeunes travailleurs précaires et plus généralement les publics fragiles.

Grâce à la recapitalisation souscrite par la Société Nationale Immobilière et au soutien de l'Etat et d'Action Logement, Adoma envisage la restructuration de plus de 30 000 places de foyers pour créer autant de logements autonomes en résidences sociales. Près d'un quart de ce plan de patrimoine concerne des immeubles situés en quartier de la Politique de la Ville.

**Adoma s'engage donc à être un partenaire mobilisé auprès de l'ANRU et des collectivités pour faire évoluer son patrimoine au bénéfice de tous ses résidents.**

**Une convention-cadre actant ces deux volets (service civique et prise en compte du patrimoine d'Adoma dans le cadre du NPNRU) est signée le 23 septembre à l'occasion du Congrès USH entre Patrick KANNER, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports et Jean-Paul CLEMENT, directeur général d'Adoma.**

### **A propos d'Adoma**

*Adoma propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Adoma accueille partout en France plus de 70 000 personnes dans ses résidences sociales, foyers, centres d'accueil des demandeurs d'asile, pensions de famille, centres d'hébergement, logements d'urgence. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.*

### **A propos du groupe SNI**

*Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en oeuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété. Le Groupe gère 340 000 logements et emploie 6 500 collaborateurs.*

### **A propos de l'Agence Nationale du Service Civique**

*Dispositif phare de la politique du gouvernement en direction des jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme, le Service Civique permet d'effectuer une mission d'intérêt général de six à douze mois, indemnisée 573 euros nets par mois, auprès d'associations, de collectivités ou des services de l'Etat et de ses opérateurs.*

*L'objectif est de permettre à 70 000 jeunes d'effectuer un service civique d'ici la fin de cette année, 110 000 en 2016 et à 150 000 de rejoindre le dispositif d'ici l'année 2017. Les moyens de l'Agence du Service Civique ont été renforcés en 2015 de plus de 60 millions d'euros suite aux attentats de janvier 2015 pour concrétiser cette ambition.*

### **A propos de l'ANRU**

*L'ANRU met en oeuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 2 millions d'habitants. A travers le Programme National de Renouvellement Urbain (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et de ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.*

*La loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine du 21 février 2014 a confié à l'Etablissement la réalisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de 5 milliards d'euros qui vont permettre de générer 20 milliards d'investissements supplémentaires.*

*L'ANRU agit également en faveur de l'insertion par l'emploi, du développement des internats de la réussite, de la culture scientifique, technique et industrielle et de projets innovants destinés à la jeunesse, au titre du Programme Investissements d'Avenir (PIA).*

*La loi de finances 2014 prévoit, dans le cadre du PIA, un programme d'innovation dont l'ANRU est opérateur, villes et territoires durables, excellence environnementale du renouvellement urbain, doté de 79 millions d'euros de subventions et par ailleurs de 250 millions d'euros de fonds propres en vue de faciliter des opérations de coinvestissement public-privé dans les quartiers.*



### **Contacts presse :**

**Adoma : Claire Jouany : 01 40 61 44 49**

**Groupe SNI : Corinne Simoni : 01 55 03 32 68**

**Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : 01 49 55 34 67**

**Agence du service civique : 01 40 45 97 14 ou 06 27 39 46 74**

**ANRU : Direction de la Communication Elizabeth Broge / Laurence Quercy : 01 53 63 55 05**